



LIGUE PARIS ÎLE-DE France FFMN

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue en visioconférence Samedi 1^{er} novembre 2025 - 10h.
Clubs affiliés à la FFMN de l'O.D. supprimée Paris Île-de-France

Présents ou représentés:

Club	Présidents	Présent	Licences	Voix
210 - Club Fédéral	CARRIER Philippe	X	10	2
260 - Model Club Fontainebleau Avon	PLIEU SEVIN Patrick		8	2
325 - Motonautisme Radiocommandé de Nanterre	COSTA Yvan	X	17	4
329 - CNV Offshore Modélisme	MICHON Grégory		16	4
332 - Espadon Model Naval Nivernais	LATA Daniel	X	7	2
339 - Modèle Club de Gonesse	Pouvoir Ph. MOREL	X	13	3
344 - Modélisme Naval du Gatinais	Pouvoir D. LATA	X	10	2
396 - Club Model Crégy les Meaux	Pouvoir Y. COSTA	X	3	1
414 - Model Club de Créteil	DA COSTA Dominique		4	1
468 - Navi Model Club de Magny le Hongre	GUINDANI Fabrice		9	2
479 - Club Modéliste de Saclay	DEMANGEON Robert	X	10	2
490- Club Modéliste de Beaurains	GACI Jérémy		19	4
Total Présents ou Représentés			70	16
Total général			126	29

Excusés : Les Présidents des Clubs non représentés sont excusés.

Laetitia CLÉMENT rédige le compte rendu.

Ordre du Jour :

- Effectifs et vérification du quorum
- Rapport moral du Président
- Situation financière — Quitus au Trésorier
- Activité des clubs
- Discussion sur les Statuts et le R.I. de la FFMN adoptés le 27/09/25.
- Questions diverses



LIGUE PARIS ÎLE-DE France FFMN

Début de la réunion : 10 h 10

- **Effectifs et vérification du quorum**

7 clubs sont présents ou représentés sur 12, détenant 16 voix sur 29.
Le quorum est atteint, la réunion peut commencer.

- **Rapport moral du Président**

M.MOREL remercie les présidents présents et les clubs pour les divers événements organisés.

- **Situation financière**

Le solde au 06/01/25 est de 2 383,68 €. Le solde final sera de 2 200€ environ.

Recettes : 420 €, la FFMN reverse à la région une quote-part des licences prises par les clubs de la région.

Dépenses : Dotations : Le club de Magny Le Hongre pour l'organisation du salon et l'indemnité des déplacements de licenciés de la région aux championnats du monde M et MRc.

Pas de remarque particulière des membres, le quitus est donné au Trésorier.

- **Discussion sur les Statuts et le R.I. adoptés lors de l'AGE du 27/09/25 de la FFMN.**

Cette assemblée générale extraordinaire fait suite aux modifications des statuts et du règlement intérieur de la FFMN le 27/09/25, ce qui entraîne la disparition de notre organisation décentralisée, souvent appelée « Inter-Région Paris-Ile-de-France ». Il n'y a donc plus de président, ni de trésorier ni de secrétaire.

Nous avons proposé que l'argent encore disponible sur le compte de notre OD soit réparti entre les clubs en fonction des licences payées en 2025. Selon les statuts de notre O.D., le solde doit d'abord être versé à la fédération.

Y. COSTA, constatant la fin de son mandat de trésorier, a quitté la réunion en exprimant son ressenti face à la disparition de cette structure créée en 1981.

Le quorum requis étant insuffisant pour délibérer, il est convenu de tenir une deuxième AGE.

P. MOREL propose de s'occuper de la clôture du compte lorsque tous les chèques auront été encaissés et P. CARRIER prendra en charge la communication avec la préfecture.

- **Questions diverses sans objet**

Fin de la réunion : 11 h 10

La Secrétaire

Laetitia CLÉMENT

Le Président

Philippe MOREL